

Pour une eau du robinet de qualité : Les collectivités se mobilisent

Sur le bassin de la Sélune 5 prises d'eau de surface et 26 captages d'eau souterraine doivent être protégés par un périmètre de protection. Actuellement, la procédure est arrivée à son terme pour 14 des 31 ouvrages de production d'eau potable. L'objectif est d'arriver à 100% en 2012.



La mauvaise qualité de la ressource en eau de surface nécessite la mise en place de traitements complémentaires pour garantir au consommateur une eau conforme aux exigences sanitaires et de bonne qualité gustative. (SIVOM de Louvigné et SIAEP de la région de St Hilaire).

Au delà des périmètres de protection dont la surface est limitée et des traitements qui ont un coût, c'est bien la qualité de l'eau brute qu'il faut préserver.

- Sur le bassin de l'Airon, la mise en place d'une animation agricole par le SIVOM de Louvigné permettra aux agriculteurs de mieux équilibrer leur fertilisation et ainsi réduire à la source les fuites de nitrates vers les cours d'eau.

- La lutte contre l'érosion est engagée par les CDC de St James et Louvigné pour réduire le transfert de pollution (matières en suspension, phosphore, pesticides) vers les cours d'eau du bassin du Beuvron et de l'Airon.

Comment venir ?



Salle de la Perelle
à Landivy (53)

Itinéraire flêché à partir du centre-bourg de Landivy

Journée réalisée en partenariat avec :



Avec le soutien de :



Contacts

Pour tout renseignement sur cette journée d'information, vous pouvez contacter :

✓ Mélanie CHRÉTIEN, Aurélie JOUÉ ou Ludovic BROSSARD,
cellule d'animation du SAGE Sélune, au 02 33 89 62 14

✓ par mail : sage-selune@wanadoo.fr



Eau potable et agriculture



Quels engagements pour la qualité
de la ressource en eau ?

Mardi 30 juin 2009

13h30 à Landivy (53)



Pourquoi cette journée ?

L'alimentation en eau potable est un enjeu majeur du SAGE de la Sélune. En effet, les 2/3 de cette alimentation est liée à des prises d'eau de surface et le dernier 1/3 par des captages d'eau souterraine.

Au delà de la mise en place des périmètres de protection, la pérennisation de l'usage eau potable passe par la reconquête durable de la qualité de la ressource elle-même.

L'agriculture occupant 80% de l'espace, elle a un rôle essentiel à jouer car de nos champs coulent nos rivières!

S'il faut reconnaître les efforts faits par les agriculteurs pour modifier leurs pratiques, il faut envisager les moyens à mettre en œuvre par les pouvoirs publics pour reconquérir la qualité de l'eau.

Cette journée sera l'occasion de comprendre la réglementation qui s'impose aux collectivités et aux agriculteurs et d'échanger sur le rôle de chacun pour un objectif commun : produire une eau de qualité avec une agriculture responsable.



Venez nombreux !

Programme de l'après midi

13h30 Accueil des participants

par Jean-Pierre DUPUIS, Conseiller Général du canton de Landivy,
Vice-Président de la CLE du SAGE Sélune



Regards croisés sur l'eau, de la rivière au robinet

SAGE Sélune et qualité de l'eau par BS2A
Réglementation concernant l'eau potable par la DDASS
Réglementation concernant l'agriculture par la DDAF
Captages prioritaires Grenelle par l'Agence de l'Eau

Concilier protection de l'eau et rentabilité économique

Stéphane PERON, responsable de la gestion de la ressource du
SIAEP du Houleme

Edouard TOUTAIN, éleveur à St Hilaire de Briouze



Qualité de l'eau et techniques orientées bio: Logique!

Un élu du Syndicat du bassin versant de la Vilaine Amont
Stéphane ROZÉ, agriculteur à Erbrée

La Commission Professionnelle Agricole : un maillon essentiel !

Loïc GUINES, responsable de la commission professionnelle
agricole du Bassin versant du Haut Couesnon



Synthèse des freins et leviers d'actions

17h00 Cloture de l'après-midi autour du verre de l'amitié